

**Assemblée générale**

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale
19 décembre 2017
Français
Original : anglais

**Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)****Compte rendu analytique de la 14^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 18 octobre 2017, à 15 heures

Président : M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela)
puis : M. Almahmoud (Vice-Président) (Émirats arabes unis)

Sommaire

Point 57 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

17-18397X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 57 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/72/21 et A/72/258)

1. **M. Prasad** (Inde), présentant une motion d'ordre, dit que la deuxième séance officielle de la Commission sur le point 57 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information, qui doit se tenir le 19 octobre 2017, coïncide avec la fête de Diwali, jour férié important en Inde. Conformément à la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, dans laquelle elle souligne la nécessité d'éviter de tenir des réunions le jour de Diwali, compte tenu de son importance, la Commission devrait envisager de reporter la séance.

2. **Le Président** dit que, bien que la Commission ait déjà examiné la programmation de cette séance lors de ses consultations sur son programme de travail, il partage l'avis du représentant de l'Inde sur la nécessité de respecter les jours fériés reconnus par l'Organisation des Nations Unies. Il propose donc que la Commission reporte la séance au 20 octobre 2017, l'heure exacte restant à fixer en consultation avec le Secrétariat.

3. Il en est ainsi décidé.

4. **M. Kishimori** (Japon), en sa qualité de rapporteur du Comité de l'information, présente le rapport sur les travaux de sa trente-neuvième session (A/72/21), au cours de laquelle 27 États Membres et trois observateurs ont fait part de leur point de vue sur l'état des médias dans le monde et sur les moyens de mieux faire connaître le travail de l'Organisation des Nations Unies. Des intervenants ont insisté sur le fait que le principal objectif de la diffusion de l'information doit être la promotion de la paix, de la coopération et de la solidarité entre les peuples. Les travaux du Département de l'information sont importants pour mobiliser l'appui international nécessaire aux activités de l'ONU, et l'Organisation doit s'employer à être plus proche du public et veiller à ce que ses efforts d'information produisent des résultats mesurables. Des participants ont loué les initiatives prises par le Département concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles dans les missions de maintien de la paix et l'ont exhorté à apporter son concours aux autres départements, dans toutes les langues, dans leurs efforts de lutte contre ces violences.

5. En ce qui concerne le multilinguisme, des participants ont exhorté le Département à réduire l'écart entre les différentes langues officielles sur les sites Web de l'ONU, en particulier compte tenu de la disparité entre l'anglais et les cinq autres langues. Le fait que les communiqués de presse quotidiens ne soient pas publiés dans toutes les langues officielles complique le suivi des

travaux des organes de l'ONU par les parties prenantes et contribue à les rendre inaccessibles et peu transparents. L'Organisation devrait répondre à la demande croissante d'information en espagnol, étant donné qu'il s'agit de la deuxième langue la plus parlée au monde. En tant que langue officielle la plus parlée au monde, le chinois est une autre langue sous-utilisée dans les travaux du Département. En outre, des langues telles que le bengali, l'hindi, le swahili et le portugais devraient également être utilisées. Tout en reconnaissant qu'il est important d'intégrer le multilinguisme dans les activités du Secrétariat, des orateurs ont souligné que cela ne devait occasionner aucun surcoût et rester dans les limites des ressources existantes. Il importe également de continuer d'utiliser les médias traditionnels tels que la télévision, la radio et la presse écrite afin de toucher les nombreuses personnes dépourvues d'accès Internet, étant donné que les communications électroniques ont aggravé la fracture numérique entre pays développés et pays en développement. Le Département devrait également améliorer sa gestion interne des nouveaux médias, de manière à s'assurer qu'ils reflètent fidèlement les positions des États Membres.

6. Le Département devrait préserver sa neutralité et veiller à l'équilibre des informations qu'il diffuse, ainsi qu'à contribuer à lutter contre la montée de la désinformation dans le monde. Des intervenants se sont dits préoccupés par le risque de politisation de l'information publique, notamment par la possibilité que les technologies de l'information et de la communication soient utilisées à mauvais escient pour intervenir dans les affaires intérieures d'États souverains et déstabiliser des pays et des régions. En soulignant l'importance capitale des travaux du Département face à la montée des idéologies radicales constatée récemment dans le monde entier, un orateur a proposé que le Comité de l'information fournisse des recommandations en vue de l'élaboration d'une stratégie internationale semblable à celles visant à lutter contre les grandes épidémies, afin de contrer la montée de ces idéologies.

7. Alors que plusieurs participants ont fait part du soutien qu'ils apportent au Programme d'information spécial sur la question de Palestine, une délégation a déclaré que le Programme présentait la situation dans la région de façon partielle et fallacieuse. Plusieurs intervenants ont félicité le Département pour son programme de formation destiné aux journalistes palestiniens. Par ailleurs, d'autres intervenants se sont penchés sur la question de savoir comment le Département pouvait appuyer les efforts de l'ONU dans les domaines d'action ayant trait au terrorisme, aux

mouvements sans précédent de réfugiés et de migrants et au nouveau concept de « pérennisation de la paix », et ont appelé le Département à prêter particulièrement attention aux besoins de l'Afrique lors de l'élaboration des politiques d'information. De plus, le Département devrait aider le public à mieux comprendre le rôle joué par l'Assemblée générale dans la sélection du Secrétaire général.

8. Les centres d'information des Nations Unies ont été largement salués pour leur rôle consistant à faire entendre la voix de l'Organisation dans le monde et à mobiliser un soutien en faveur des travaux de l'ONU en fournissant des informations sur ses activités aux populations dans les langues locales. Des orateurs se sont félicités des travaux menés par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, notamment du rôle joué par l'initiative Impact universitaire des Nations Unies dans la diffusion d'informations relatives à l'ONU auprès des universitaires et des chercheurs. Des participants ont souligné l'importance de nouer des alliances stratégiques avec le milieu universitaire, le secteur privé et les instituts culturels, et ont noté avec intérêt les initiatives prises par le Département pour autonomiser les jeunes.

9. Répondant aux observations formulées par les États Membres participant à la session, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information par intérim a souligné l'attachement du Département au multilinguisme, en particulier ses travaux pour mettre à profit les partenariats et la technologie afin de fournir des informations dans toutes les langues officielles, ainsi qu'en swahili et en portugais, dans la mesure du possible. Il a décrit nombre de collaborations efficaces concourant au multilinguisme, a signalé que les visites guidées dans toutes les villes sièges de l'ONU étaient effectuées dans les six langues officielles et dans des langues locales, et a souligné le travail des centres d'information pour diffuser des informations dans les langues tant officielles que locales. Rappelant qu'une tentative pilote récente consistant à traduire les communiqués de presse vers l'espagnol avait été jugée insatisfaisante étant donné que les textes avaient été rendus trop tard et n'étaient pas suffisamment fidèles aux originaux, il a indiqué qu'une proposition visant à obtenir davantage de ressources pour la traduction des communiqués de presse avait été rejetée par la Cinquième Commission. Au vu des préoccupations quant aux décalages constatés entre les différentes versions linguistiques, il a souligné que les communiqués de presse, qui sont établis dans des délais très serrés et publiés deux heures à l'issue d'une réunion, n'étaient pas censés être des procès-verbaux ou

des comptes rendus in extenso des délibérations intergouvernementales.

10. Le Secrétaire général adjoint par intérim a indiqué que les médias tant nouveaux que traditionnels faisaient partie intégrante des activités du Département et continueraient d'être utilisés en complément. Il a ajouté que le Département renforçait son contrôle interne sur les nouveaux comptes médias et que le nombre de pays en développement prenant part à l'initiative Impact universitaire des Nations Unies augmentait rapidement. Il a également souligné que le Département s'efforçait de faire connaître l'action contre le terrorisme menée par l'ONU, y compris par la création d'un portail Web consacré à la question, et indiqué que le Département était prêt à recenser les outils et les meilleures pratiques pour faire face au problème de la désinformation.

11. **M^{me} Smale** (Secrétaire générale adjointe à la communication), présentant le rapport du Secrétaire général sur les Questions relatives à l'information (A/72/258), dit que le rapport offre une mise à jour des renseignements fournis au Comité de l'information à sa trente-neuvième session, et notamment un résumé des activités entreprises par le Département de l'information de mars à septembre 2017. Comme l'a demandé le Secrétaire général, le Département s'emploie à fournir des informations sur l'ONU au monde entier en utilisant des moyens de plus en plus modernes. Le Bureau des services de contrôle interne procède à une évaluation de l'utilité et de l'efficacité des principaux produits du Département dans l'environnement en constante évolution des médias et des communications, dont les résultats seront publiés en mars 2018.

12. Le principal objectif du Département est de mieux faire connaître, à l'échelle mondiale, l'impact des activités de l'Organisation sur des milliards de personnes au quotidien. Il cherche également à mobiliser le public, les différentes parties prenantes et les États Membres autour du programme des Nations Unies, et oriente en particulier ses activités de communication sur les jeunes. À cet égard, le nouvel Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse a un rôle clef à jouer dans la promotion de la participation des jeunes aux processus et activités des Nations Unies. Le Département est également chargé de démontrer les efforts déployés par l'Organisation pour s'acquitter de ses mandats, honorer la confiance qui lui est accordée et utiliser ses ressources à bon escient.

13. Le Secrétaire général a chargé M^{me} Smale de rendre les communications des Nations Unies plus modernes, plus rationalisées, plus efficaces et plus axées sur les résultats, et les efforts du Département se sont traduits par une augmentation du public de ses produits.

Le principal site Web de l'ONU a comptabilisé quelque six millions de pages vues durant la partie de haut niveau de la session actuelle de l'Assemblée générale. Pour la première fois, la totalité du débat général était diffusée en continu, en direct et en simultané sur les pages WebTV, Facebook, YouTube et Twitter de l'ONU. Le nombre d'abonnés au compte Twitter des Nations Unies a été multiplié par 10 et le Département a collaboré avec Facebook pour réaliser des vidéos avec le Secrétaire général et d'autres dirigeants mondiaux. Ces dernières ont été visionnées par plus de quarante millions d'internautes.

14. La zone de presse réservée aux objectifs de développement durable mise en place au Siège a permis à plus de 200 orateurs, dont des chefs d'État et de gouvernement, de faire connaître les objectifs à un public mondial majoritairement jeune. Le Département a fourni un appui en matière de communication stratégique pour trois réunions de haut niveau sur l'égalité des sexes, les changements climatiques et la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Il a également joué un rôle déterminant dans le lancement de l'Initiative Spotlight, initiative conjointe Union européenne-ONU visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, et a lancé un portail Web multilingue présentant les efforts réalisés par l'Organisation pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Malgré une actualité internationale chargée durant la partie de haut niveau de l'Assemblée, le Département a traité environ 2 800 demandes émanant des organes de presse pour couvrir le débat général, et plus de 1 000 diffuseurs dans le monde entier ont retransmis les images de l'ouverture du débat proposées par la télévision en ligne des Nations Unies. En outre, 15 jeunes journalistes de pays en développement et de pays en transition ont participé au Programme de stages de journalisme Reham Al-Farra 2017 et ont réalisé plus de 100 reportages destinés à être publiés.

15. Les centres d'information des Nations Unies ont organisé plus de 3 400 activités visant à promouvoir la connaissance des objectifs de développement durable. Le Centre de New Delhi a organisé un concours littéraire sur le thème des réalisations remarquables des femmes en Inde, tandis que le Centre de Lagos, en collaboration avec Radio Nigeria, a diffusé des programmes hebdomadaires sur les travaux de l'Organisation à un auditoire pouvant compter jusqu'à 40 millions de Yoruba. Les centres d'information jouent un rôle essentiel dans la promotion des activités de maintien de la paix des Nations Unies au niveau local, et les activités menées récemment par les centres de Buenos Aires, Dar es-Salaam et Dakar répondent à

l'appel lancé par le Secrétaire général pour que le Département collabore avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions afin de mettre en lumière la contribution des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

16. Le Département participe à des partenariats fructueux avec les entités des Nations Unies et des organisations intergouvernementales, de la société civile et des médias. Il a ainsi conclu un accord visant à promouvoir les objectifs de développement durable lors du Festival international de la créativité qui se tient chaque année à Cannes (Cannes Lions International Festival of Creativity) et a organisé des manifestations dans le cadre de son programme éducatif En mémoire de l'esclavage. Il continue de promouvoir le développement économique et social de l'Afrique, et les travaux récents des centres d'information de Nairobi, Dacca, Mexico, Port of Spain et Yangon témoignent de son rôle important dans la coordination de la communication de crise. À cet égard, en sa qualité de Président du Groupe de la communication des Nations Unies, le Département a dirigé le processus d'adoption de consignes générales pour la communication de crise au sein du système des Nations Unies.

17. Le multilinguisme demeure une priorité pour le Département, qui s'efforce de cibler les différents publics de manière équilibrée en diffusant des informations dans plusieurs langues et formats. À cette fin, il a constitué une équipe multilingue chargée de la gestion des médias sociaux afin de veiller à la diffusion stratégique et cohérente de l'information dans tous les médias sociaux dans les six langues officielles ainsi qu'en swahili et en portugais. Le Département s'apprête à lancer une plateforme Web d'information sur les Nations Unies facilement accessible sur mobile dans ces huit langues et a également mis à niveau ses applications UN Audio Channels et UN News Reader. La nouvelle édition de l'ABC des Nations Unies publiée en mai 2017 sera bientôt disponible dans les six langues officielles, et le Département poursuit sa campagne de communication globale multilingue baptisée « Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer le monde ». En réponse à la demande croissante d'accès libre et facile aux informations sur les activités de l'Organisation, le Département a conçu une série de courtes vidéos explicatives sur des sujets tels que le rôle de l'ONU, de l'Assemblée générale et du Secrétaire général, qui seront diffusées sur le site Web de l'ONU. Par ailleurs, il a récemment lancé un site Web, « L'essentiel de l'ONU », qui présente quelques faits saillants et une vue d'ensemble de l'histoire des

Nations Unies, ainsi que la Bibliothèque numérique de l'ONU, qui, avec la United Nations iLibrary, permet d'effectuer des recherches dans le contenu numérique de l'ONU dans les six langues officielles. En outre, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a mis au point 52 guides de recherche en ligne sur les questions d'actualité dans toutes les langues officielles, et sa base de connaissances en ligne, Ask Dag (Demandez à Dag), fournit des réponses officielles aux questions sur l'Organisation. Le nombre de participants aux visites guidées multilingues proposées au Siège en 2017 devrait atteindre 240 000 à la fin de l'année, soit 4 % de plus qu'en 2016, augmentation qui reflète également un doublement du nombre des élèves des écoles publiques de New York. En outre, le Département s'apprête à lancer son programme Children's Corridor axé sur la communication à destination des jeunes et des établissements d'enseignement.

18. En 2018, à l'occasion de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Département, en coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, lancera une campagne visant à promouvoir les valeurs consacrées par la Déclaration, à mobiliser les jeunes et à faire le point sur les progrès accomplis dans sa mise en œuvre. Un accord a également été conclu entre l'initiative Impact universitaire des Nations Unies et le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale en vue de l'organisation d'une conférence annuelle sur l'éducation à la citoyenneté mondiale, la conférence inaugurale sur le thème des droits de l'homme devant se tenir à New York en 2018. En outre, le Département présentera un rapport sur le processus menant à l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial sur les réfugiés en septembre 2018. En conclusion, le Département continuera d'unifier et de moderniser ses outils de communication afin d'appuyer davantage l'Organisation et son programme.

19. **M. Maleki** (République islamique d'Iran) demande à M^{me} Smale si elle a identifié des domaines prioritaires pour ses travaux en tant que Secrétaire générale adjointe à la communication.

20. **M^{me} Rodríguez Silva** (République bolivarienne du Venezuela) demande quels sont les obstacles que le Département doit surmonter à court et à moyen terme pour s'acquitter de son mandat consistant à élargir le rayonnement de l'ONU. Elle demande également comment le Département peut contribuer au débat sur la nécessité d'empêcher l'emploi irresponsable des technologies de l'information et des communications pour s'immiscer dans les affaires d'États souverains.

21. **M. Mero** (République-Unie de Tanzanie) demande un complément d'information sur les efforts déployés par le Département pour mettre en place une équipe multilingue chargée de la gestion des médias sociaux, et s'inquiète de l'impact potentiel de cette initiative sur la couverture médiatique dont bénéficient les Nations Unies.

22. **M^{me} Smale** (Secrétaire générale adjointe à la communication) dit que, n'étant qu'au tout début de son mandat, elle n'a pas encore identifié de priorités, mais qu'elle s'efforcera de clarifier les objectifs du Département au fur et à mesure de la progression de son mandat. Elle accordera une attention particulière à la sensibilisation des jeunes et à la communication sur l'ampleur des activités de l'Organisation. En ce qui concerne les obstacles futurs, elle espère que le Département et l'Organisation dans son ensemble évolueront pour répondre aux besoins d'un environnement de communication en mutation rapide, à un rythme réaliste et conformément aux souhaits des États Membres. En outre, les statistiques préliminaires indiquent que l'équipe spécialisée dans les médias sociaux aide l'Organisation à atteindre un public plus large dans le monde entier.

23. *M. Almahmoud (Émirats arabes unis), Vice-Président, assume la présidence.*

24. **M. Zambrano Ortiz** (Équateur), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le Groupe apprécie les efforts de sensibilisation et les campagnes de communication du Département visant à promouvoir la connaissance des accords marquants adoptés récemment et d'autres questions relatives au développement durable. Le Département doit continuer de diffuser des informations concernant, entre autres : la décolonisation; la promotion d'une culture de paix et de dialogue entre les peuples; la promotion d'un monde contre la violence et l'extrémisme violent; le maintien de la paix, la consolidation de la paix et le désarmement; la question de la Palestine; la suppression de la pauvreté; les changements climatiques. En outre, le Département doit couvrir, dans des conditions d'égalité, tous les sommets, toutes les conférences internationales et toutes les réunions de haut niveau convoqués par l'Assemblée générale.

25. Instrument important de promotion de l'unité dans la diversité et de la compréhension internationale, le multilinguisme doit être intégré à toutes les activités des Nations Unies, et il convient de s'efforcer de réduire les disparités persistantes dans l'utilisation des six langues officielles de l'Organisation, y compris en recrutant au sein du Département du personnel de diverses origines linguistiques. Il importe également de renforcer les

centres d'information des Nations Unies en personnel et équipements pour faciliter leur travail de diffusion de l'information et de sensibilisation aux défis contemporains par le biais des langues locales.

26. S'il est vrai que les médias sociaux sont essentiels pour permettre aux Nations Unies de toucher le maximum de publics possible dans un monde numérisé, ils ne doivent pas être utilisés aux dépens des médias conventionnels car l'accès à Internet dans les pays en développement est souvent limité. En continuant d'utiliser la presse écrite, la radio et la télévision dans ces pays, le Département contribuera à combler l'écart d'information dans le fossé numérique qui se creuse. Il faut toutefois faire preuve de prudence pour empêcher toute utilisation inappropriée de l'information visant à diffuser des informations incorrectes ou dénaturées. À cet égard, les Nations Unies doivent montrer l'exemple en respectant les normes de précision, d'intégrité et de responsabilité les plus rigoureuses et en se conformant entièrement à la Charte des Nations Unies et au droit international. Il faut également s'efforcer d'empêcher l'utilisation des technologies de l'information et des communications d'une manière préjudiciable à l'un ou l'autre État et contraire aux principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États ainsi qu'aux règles internationalement reconnues de coexistence civile entre les États.

27. **M^{me} Beckles** (Trinité-et-Tobago), prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que la Communauté félicite le Département, qui s'est employé sans relâche à soutenir l'ONU dans son rôle de porteur d'espoir et à promouvoir ses efforts à l'appui des objectifs de développement mondiaux. La Communauté se félicite en particulier de la couverture, par le Département, de la visite du Secrétaire général en Dominique et à Antigua-et-Barbuda pour se rendre compte des dégâts causés par les récents ouragans, qui a illustré l'impossibilité d'ignorer la menace des changements climatiques et la nécessité de renforcer le soutien international en faveur de ces pays, tel que préconisé par le Secrétaire général en personne.

28. La communauté remercie le Département pour son soutien en matière de communication à l'occasion de la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14. Il a également beaucoup aidé le Centre d'information des Nations Unies pour la région des Caraïbes à Port of Spain, qui dessert 19 territoires anglophones et néerlandophones des Caraïbes. Le Centre a collaboré étroitement avec les gouvernements et d'autres partenaires stratégiques pour promouvoir les travaux de l'Organisation dans la région, notamment en

prenant part à la campagne d'information des Nations Unies sur les objectifs de développement durable et en accueillant une exposition sur ces objectifs en coopération avec le Ministère des Affaires étrangères et de la CARICOM de la Trinité-et-Tobago. Le Centre a également fourni un soutien de proximité au bureau multipays de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour les Caraïbes ainsi que pour la mise en œuvre de plusieurs campagnes des Nations Unies visant à promouvoir les droits des femmes et à mettre fin à la violence à l'égard des femmes. LA CARICOM salue les efforts déployés par le Département pour organiser des activités à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Le Centre a également célébré la Journée internationale Nelson Mandela en organisant, en coopération avec le programme des Volontaires des Nations Unies, une réunion d'information à l'intention des jeunes adultes sur le rôle du volontariat dans la promotion des objectifs de développement durable.

29. Prenant note des précieuses initiatives entreprises pour impliquer les jeunes dans la réalisation des objectifs de développement durable et de la nécessité d'inclure tous les individus dans le processus de mise en œuvre, la CARICOM encourage le Département à recourir aux médias traditionnels et contemporains pour inciter tous les groupes constitutifs à appuyer le développement durable. À cette fin, toutes les langues officielles de l'Organisation doivent être convenablement utilisées dans tous les aspects de ses travaux et doivent bénéficier du même statut, y compris sur son site Web. La Communauté se félicite en particulier du travail accompli par les centres d'information des Nations Unies pour traduire les objectifs de développement durable, qui sont désormais disponibles dans 50 langues locales. Il reste encore beaucoup à faire pour que le Département s'acquitte de son mandat, et la CARICOM attend avec impatience ses initiatives pour mieux faire connaître à l'échelle mondiale les maladies contagieuses et non contagieuses, entre autres.

30. **M^{me} Rivera Sánchez** (El Salvador), prenant la parole au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dit que le développement de l'information dans le contexte des Nations Unies doit se faire dans le strict respect des normes du droit international et de la Charte des Nations Unies, l'objectif ultime étant de promouvoir la paix, la coopération et la solidarité entre les peuples, en plus du bien-être de l'homme et du développement durable. Le Comité de l'information joue un rôle

important dans la création d'un nouvel ordre mondial en matière d'information et de communication, plus juste et plus efficace, et la CELAC reconnaît les efforts du Département visant à familiariser davantage le public aux objectifs et travaux des Nations Unies. L'évolution de la situation internationale exige des méthodes novatrices pour améliorer le flux et l'exactitude des informations afin d'en assurer un accès non discriminatoire et inclusif. Malgré la spontanéité, la souplesse et l'énorme potentiel des communications électroniques, la fracture numérique alarmante entre les pays développés et les pays en développement est révélatrice de l'importance qu'il y a à continuer d'utiliser les méthodes de communication traditionnelles, qui constituent une importante source d'information dans les pays en développement. Les centres d'information des Nations Unies, qui jouent également un rôle fondamental dans la diffusion du message de l'Organisation, auraient beaucoup à gagner d'un renforcement du soutien et de la coopération à l'échelle du système.

31. Il convient de respecter pleinement les libertés d'expression et de la presse, qui doivent s'exercer de manière responsable, conformément à la législation nationale et aux instruments des Nations Unies. En 2015, la CELAC a adopté une déclaration spéciale sur les mécanismes de gouvernance d'Internet, réaffirmant la nécessité de mettre en place des cadres nationaux et régionaux de gouvernance d'Internet représentant les intérêts de tous les États indépendamment de leur niveau de développement et respectant les droits de l'homme, la souveraineté de tous les États et le droit de tous au respect de la vie privée. Les médias et les technologies de l'information et des communications devant être utilisés conformément au droit international, notamment à la Charte des Nations Unies, la CELAC est préoccupée par les violations des fréquences radio, qui ne doivent servir que l'intérêt général. Elle rejette toute utilisation des technologies de l'information et de la communication en violation du droit international et des principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures, en particulier lorsque la cible est un État Membre.

32. Le multilinguisme étant inhérent à l'existence de l'ONU, celle-ci doit diffuser l'information dans le plus grand nombre de langues possible, y compris le portugais, le néerlandais et les langues autochtones. Profondément préoccupée par le fait que les communiqués de presse quotidiens ne sont pas publiés dans chacune des six langues officielles conformément aux maintes résolutions de l'Assemblée générale, la CELAC appelle à l'adoption du projet de résolution B figurant dans le Rapport du Comité de l'information

(A/72/21), afin de mettre fin à cette injustice. Les six langues officielles doivent être utilisées pleinement et équitablement dans toutes les activités du Département afin d'éliminer les disparités en faveur de l'anglais. À cette fin, le Département doit disposer des moyens nécessaires dans toutes les langues officielles et les ressources qui lui sont allouées doivent être réparties équitablement entre ces langues. Par ailleurs, le potentiel des médias sociaux et du site Web de l'ONU doit être davantage exploré, en recourant notamment aux statistiques sur le nombre de visiteurs par langue, ce qui doit également aider à la prise de décisions concernant les activités d'information et de vulgarisation. Bien qu'il convienne de se féliciter de la couverture en direct des réunions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité dans les six langues officielles, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour remédier au manque d'informations sur les travaux des principaux organes des Nations Unies dans chacune des six langues officielles. Dans ce contexte, la CELAC se félicite des efforts du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies pour assurer la parité linguistique et promouvoir davantage le multilinguisme.

33. La CELAC loue les efforts du Département pour permettre l'accès des personnes handicapées au site Web des Nations Unies et l'encourage à continuer de diffuser le plus largement possible les informations sur la décolonisation, notamment par la couverture des réunions du Comité spécial de la décolonisation grâce à la télévision en ligne des Nations Unies. À une époque où des millions de personnes ne peuvent bénéficier des avantages du développement rapide des technologies de l'information et de la communication, le principal défi consiste à déterminer comment transmettre le message des Nations Unies au public le plus large possible, en utilisant aussi bien des méthodes modernes que des méthodes traditionnelles. La CELAC s'attellera à relever ce défi en se fondant sur les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies.

34. **M^{me} Fofana** (Burkina Faso), prenant la parole au nom du Groupe des ambassadeurs francophones, dit que le multilinguisme est le corollaire du multilatéralisme ainsi qu'un principe consacré dans la Charte des Nations Unies, disponible dans cinq autres langues faisant également foi. Le multilinguisme garantit non seulement le respect de la diversité culturelle et linguistique dans les organisations internationales, mais également la participation la plus large aux débats et l'égalité souveraine des États. En outre, comme l'a reconnu l'Assemblée générale dans sa résolution 71/328, le multilinguisme est essentiel à l'efficacité des efforts collectifs dans des domaines tels que le maintien

de la paix, les droits de l'homme et le développement durable. Il faut donc s'efforcer d'intégrer le multilinguisme à toutes les activités d'information et de communication de l'ONU et de veiller à l'égalité de toutes les langues officielles, y compris sur le site Web de l'Organisation.

35. Bien que les technologies de l'information et des communications offrent des possibilités sans précédent pour permettre à l'Organisation d'élargir la portée de ses activités et de son message, les moyens traditionnels de communication demeurent tout à fait pertinents pour éviter que ceux qui n'ont pas accès aux technologies modernes soient laissés pour compte. Une attention particulière doit être accordée à la réduction de la fracture numérique entre les pays développés et les pays en développement, dont beaucoup n'ont pas su tirer pleinement profit des progrès technologiques et continuent d'utiliser les médias traditionnels comme principale source d'information. En outre, il convient de renforcer la capacité des centres d'information des Nations Unies à s'acquitter de leur mission et à élargir leur public, et d'accroître le rôle de la Radio des Nations Unies dans la diffusion de l'information dans les langues officielles et locales, en particulier dans les pays en développement.

36. Les États Membres doivent accorder une plus grande attention à la liberté d'information et d'expression, étant donné que l'indépendance, le pluralisme et la diversité des médias sont indispensables à la démocratie et à l'État de droit, de même qu'à la protection de tous les droits de l'homme. Partageant les valeurs de l'ONU, y compris celle de la liberté d'expression et d'information, la Francophonie apprécie grandement l'excellente coopération qu'elle entretient avec le Département, et le Groupe soutient pleinement les activités de communication de l'Organisation ciblant les trois grands axes que sont le développement, les droits de l'homme, ainsi que la paix et la sécurité.

37. S'exprimant au nom de son pays, M^{me} Fofana dit que, bien que le droit à l'information soit consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'égalité d'accès à l'information n'est toujours pas effective au Burkina Faso et dans d'autres pays en développement. Il est donc indispensable que les pays développés œuvrent pour l'accès de tous aux nouveaux moyens d'information. Le Programme 2030 constitue également une véritable opportunité de combler le fossé numérique. Les centres d'information des Nations Unies jouant un rôle important dans les efforts de communication de l'Organisation, il importe de renforcer les capacités du Centre de Ouagadougou pour lui permettre de continuer d'évaluer les besoins des quatre pays qu'il dessert et de sensibiliser sur des

questions liées à la pauvreté, au développement, à l'insécurité alimentaire et aux catastrophes naturelles. À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies en 2017, le Gouvernement du Burkina Faso a organisé, en coopération avec le Centre de Ouagadougou, une conférence pour sensibiliser le public à la participation du pays aux missions de maintien de la paix.

38. **M. Rahdiansyah** (Indonésie), prenant la parole au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que le Département a mené un certain nombre de campagnes très réussies en 2017 et devrait continuer de promouvoir les messages de paix, de coopération et de solidarité entre les peuples. L'ASEAN se félicite des domaines prioritaires du Département pour 2018-2019, à savoir : la promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable; le maintien de la paix et de la sécurité internationales; le développement de l'Afrique; la promotion des droits de l'homme, la coordination efficace des activités d'aide humanitaire, la promotion de la justice et du droit international, le désarmement, la lutte antidrogue, la prévention du crime et la lutte contre le terrorisme. Le Département devrait mettre en lumière les opérations de maintien de la paix, qui permettent non seulement d'améliorer la situation dans les pays touchés par un conflit, mais également de véhiculer une image positive de l'ONU. Tous les départements concernés de l'ONU doivent œuvrer de concert pour faire prendre conscience des nouvelles réalités et des nouveaux défis auxquels sont confrontées les opérations de maintien de la paix et pour diffuser des informations concernant l'évolution récente des mesures de réforme en matière de paix et de sécurité.

39. Bien que les médias sociaux constituent un excellent moyen de faire connaître l'activité du Comité, il faut garder à l'esprit que tout le monde n'a pas accès à Internet. L'ONU doit donc continuer d'utiliser la radio, la télévision et la presse écrite. Le Comité et le Département doivent contrer la montée de la désinformation en diffusant des informations exactes, fiables et actualisées, et le Département doit continuer d'agir en tant que messenger responsable des Nations Unies. Représentant une région empreinte de diversité culturelle et linguistique, l'ASEAN appelle le Département à travailler avec les 63 centres d'information des Nations Unies non seulement dans les six langues officielles, mais également dans d'autres langues, le cas échéant, afin d'atteindre un public aussi large que possible. L'ASEAN encourage également le Département à collaborer avec les bureaux régionaux des Nations Unies pour la traduction des publications dans les langues locales, de façon à inciter davantage de

personnes à prendre part aux efforts et aux activités des Nations Unies.

40. **M. Duque Estrada Meyer** (Brésil), prenant la parole au nom de la Communauté des pays de langue portugaise, dit que le Département de l'information doit continuer de communiquer sur les idéaux et les activités de l'Organisation des Nations Unies en autant de langues que possible, compte tenu de la diversité linguistique des pays et de leurs divers degrés de développement numérique. Le Département doit continuer d'associer les moyens de communication traditionnels (à savoir la radio, la télévision et la presse écrite) aux nouveaux médias sur Internet. L'accès à Internet restant limité dans les pays en développement alors que la radio atteint potentiellement 75 % des ménages dans ces pays, il importe que les plans stratégiques continuent de faire la part belle aux médias traditionnels.

41. Bien qu'attachée au multilinguisme et à la parité entre les six langues officielles des Nations Unies, la Communauté est également consciente que ces six langues ne sont parlées que par 40 % de la population mondiale. Elle se félicite donc de l'utilisation par le Département de plus de 20 langues dans ses supports d'information, et l'encourage à renforcer encore son approche multilingue. Le portugais compte environ 258 millions de locuteurs dans le monde et il s'agit de la langue la plus parlée dans l'hémisphère Sud. La Radio des Nations Unies en portugais, la première à fonctionner complètement en mode multimédia, se classe au troisième rang des radios des Nations Unies par le nombre d'auditeurs. Depuis 2013, cette radio a tissé d'importants partenariats avec des chaînes de télévision dans des pays lusophones et dans des pays accueillant des diasporas lusophones.

42. La Communauté reconnaît l'importance des centres d'information des Nations Unies en matière de communication sur les travaux de l'Organisation et de diffusion de ses valeurs dans les pays en développement et dans les pays lusophones en particulier, et elle encourage le Secrétaire général et le Gouvernement de l'Angola à accélérer la mise en place du Centre d'information de Luanda. Il importe de respecter la diversité dans la diffusion de l'information, non seulement au moyen du multilinguisme mais également en assurant la diversité des contenus, des styles d'émissions et des publics ciblés. Le Département doit également poursuivre la mise au point d'activités avec les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales.

43. **M. Meza Cuadra** (Pérou), prenant la parole au nom du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein

des Nations Unies, dit que le Groupe a pour objectif principal de promouvoir le multilinguisme en tant que valeur clef de l'ONU permettant un véritable dialogue multilatéral. Étant la deuxième langue la plus parlée au monde, l'espagnol a une incidence considérable sur l'activité de l'Organisation. En outre, les pages Web de l'ONU en espagnol se classent en deuxième position si l'on se réfère au nombre de consultations. Notant la disparité entre l'anglais et les cinq autres langues officielles, le Groupe propose de sortir de l'inertie et de promouvoir un véritable multilinguisme grâce à une nouvelle vision stratégique tenant compte des besoins d'un monde empreint de diversité linguistique et culturelle. Le site Web et les comptes sur les médias sociaux de l'ONU constituent la voie d'accès du public à l'Organisation. Il est donc fondamental que le volume et la qualité des informations publiées, ainsi que la fréquence des mises à jour, soient identiques pour les six langues officielles de l'Organisation. Les prochains rapports du Secrétaire général sur l'information devront comporter davantage de données ventilées par langue, ainsi que des statistiques sur les réseaux sociaux. L'adoption d'une approche multilingue des campagnes d'information mondiales dès leur mise en place ne sert pas simplement à atteindre le plus vaste public possible, mais également à ce que ce même public s'approprie les messages véhiculés.

44. Le Groupe prend note des effets positifs de l'utilisation des langues locales par les centres régionaux d'information. À cet égard, la rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies doit être envisagée au cas par cas, en tenant compte des besoins et des caractéristiques de chaque centre. Les communiqués de presse quotidiens doivent, à titre prioritaire, être publiés dans les six langues officielles, au moyen de mécanismes innovants devant adopter le système des points centraux thématiques appliqué sur les sites Web des services linguistiques de l'Organisation.

45. **M. Van Den Akker** (observateur de l'Union européenne), s'exprimant également au nom de l'Albanie, du Monténégro, de la Serbie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine (pays candidats); de la Bosnie-Herzégovine (pays du processus de stabilisation et d'association); ainsi que de l'Arménie, de la Géorgie, du Liechtenstein, de la République de Moldova et de l'Ukraine, dit que l'ONU doit s'adapter à l'évolution des défis mondiaux, notamment en réorganisant le dispositif de paix et de sécurité, le système de développement, ainsi que son administration interne. Il importe de veiller à la cohérence de la communication pour préserver et renforcer les messages clefs, qui doivent être en rapport avec les grands

objectifs et perspectives de changement, et la communication personnalisée doit, si possible, être utilisée pour tisser des liens avec les parties prenantes et surmonter la résistance au changement.

46. Vingt-quatre langues sont parlées au sein de l'Union européenne. L'UE est donc bien consciente que le multilinguisme n'est pas uniquement une valeur fondamentale des Nations Unies, mais également un outil essentiel pour la reddition de comptes et la transparence. Le multilinguisme est d'autant plus important que l'on observe la montée en puissance de nouvelles technologies de la communication qui renforcent les sentiments d'interconnexion mais également d'isolement. L'Union européenne se félicite donc de la grande diversité des programmes de communication présentés dans le rapport du Comité de l'information (A/72/21), qui visent à atteindre les objectifs de développement durable, à tisser des partenariats multilatéraux et à promouvoir les droits de l'homme ainsi qu'une culture de la prévention. Elle soutient en particulier le renforcement de la coordination avec les centres régionaux d'information, qui facilitent une approche plus horizontale et localisée de la sensibilisation, améliorant ainsi l'efficacité et l'efficience de la communication dans un contexte de ressources limitées.

47. L'Union européenne se félicite également de l'engagement du Département et de l'initiative Impact universitaire des Nations Unies envers les étudiants et les établissements d'enseignement et de recherche, et encourage la poursuite des partenariats avec les étudiants et les universitaires, notamment d'ERASMUS+, célèbre programme d'échange à destination des étudiants. En associant les jeunes et les établissements universitaires au débat, l'Organisation des Nations Unies peut promouvoir une culture de la prévention en ce qui concerne les catastrophes naturelles, les conflits ou l'extrémisme violent. Constatant qu'il faut d'urgence lutter contre les changements climatiques, l'Union européenne appuie fermement l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Les partenariats public-privé seront indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable, et l'économie verte offre de séduisantes opportunités pour les entreprises du secteur privé.

48. Le Département doit continuer d'honorer les victimes des atteintes passées aux droits de l'homme et de promouvoir une culture empêchant la répétition de telles horreurs. Les libertés d'expression, d'information et de la presse, de plus en plus menacées à travers le monde, doivent jouer un rôle essentiel dans la société actuelle car elles constituent la base de la démocratie

participative. L'Union européenne a veillé à ce que ces droits soient respectés dans l'ensemble de ses politiques et elle continuera de les défendre.

49. **M. Garcia Moritán** (Argentine) dit que les stratégies de communication élaborées par le Département de l'information doivent prendre en compte l'évolution constante du paysage médiatique pour atteindre un public de plus en plus nombreux mais également de plus en plus diversifié et segmenté. Pour lutter contre le fléau de la désinformation, l'ONU doit continuer de fournir des informations objectives en recourant à de nouveaux formats et outils, sans oublier les groupes de population qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications.

50. Le Département doit passer d'une culture axée sur la traduction, où l'anglais est considéré comme la langue principale, à une approche véritablement multilingue tenant compte des spécificités de toutes les langues à tous les stades de la communication. Afin de répondre à la demande croissante de contenu en espagnol, le Secrétariat doit mettre en œuvre les réformes nécessaires, notamment en ce qui concerne l'attribution de postes et le recrutement de personnel. La délégation argentine demeure préoccupée par le fait que, sur le site Web de l'ONU, l'ensemble du contenu n'est pas disponible dans les six langues officielles et que la fréquence d'actualisation de certaines pages n'est pas identique dans toutes les langues. Elle constate également des incohérences entre les langues dans les mots clefs utilisés pour les recherches documentaires.

51. Même si les communiqués de presse quotidiens ne sont pas des comptes rendus officiels des débats, ils constituent souvent le seul moyen de garantir la transparence, la reddition de comptes et la mémoire institutionnelle. Le Département doit donc continuer d'assurer leur publication rapide, tout en veillant à l'exactitude des informations qu'ils contiennent. Rien ne justifie que les communiqués de presse ne soient disponibles qu'en français et en anglais, compte tenu en particulier du mandat renouvelé de l'Assemblée générale de respecter l'équilibre entre les six langues officielles. Le Département doit donc redoubler d'efforts pour publier les communiqués de presse dans les six langues officielles, sans frais supplémentaires. La délégation argentine est préoccupée par les tentatives de rendre cette initiative tributaire des questions budgétaires étant donné que l'Assemblée générale a souligné, dans sa résolution 71/328, la responsabilité du Secrétariat en matière d'intégration du multilinguisme dans ses activités, dans les limites des ressources disponibles, sur une base équitable. Le Département doit néanmoins disposer des ressources adéquates pour

remplir ses objectifs, et l'Argentine entend bien défendre activement la question du multilinguisme devant la Cinquième Commission. Le Département devrait assurer une intégration plus poussée des travaux des centres d'information dans le cadre plus large des activités de l'Organisation, notamment en augmentant leur personnel et leur équipement. Le Ministère argentin de l'éducation continuera de collaborer avec le Centre d'information de Buenos Aires pour diffuser les informations des Nations Unies par le biais d'une plateforme en ligne permettant d'atteindre plus de 1,3 million d'utilisateurs, afin de mieux faire connaître les objectifs de développement durable.

52. **M. Sanabria Rivarola** (Paraguay) dit que sa délégation apprécie les initiatives prises par le Département de l'information pour intégrer les nouvelles technologies à ses méthodes de travail, ainsi que, plus généralement, la présence en ligne de l'ONU, mais souligne que les moyens traditionnels de communication demeurent essentiels pour atteindre la majorité de la population mondiale. Si les progrès technologiques sont indispensables pour le développement équitable, la délégation paraguayenne est préoccupée par le fossé numérique qui ne cesse de se creuser entre pays développés et pays en développement. La communauté internationale doit s'employer à combler ce fossé, en collaboration avec les organismes réglementaires, les pouvoirs publics et le secteur privé. L'accès uniforme aux nouvelles technologies de l'information et des communications pourrait être un facteur de prospérité nationale et d'amélioration des possibilités économiques individuelles, notamment pour les pays en situation de vulnérabilité, tels que les pays en développement sans littoral. Les pays en développement ont cependant besoin d'une coopération financière et technique accrue afin de faciliter le transfert de technologies et de connaissances et de renforcer leurs capacités.

53. La délégation paraguayenne insiste sur la nécessité d'améliorer la disponibilité en temps réel de l'information en espagnol, deuxième langue la plus fréquemment consultée sur Internet. Le Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies, dont fait partie le Paraguay, doit poursuivre ses travaux capitaux pour réduire le décalage en ce qui concerne les informations en espagnol. Les Nations Unies doivent diffuser des informations détaillées, équilibrées, objectives et équitables dans toutes les langues officielles, conformément aux principes d'indépendance éditoriale, d'impartialité et de précision.

54. Le Département doit renforcer la coordination des messages et des stratégies de communication concernant le Programme de développement durable à l'horizon

2030, les changements climatiques, les résultats des processus de réforme entrepris en 2017, l'avenir des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, le système de consolidation de la paix et la relation entre les femmes, la paix et la sécurité. Pour ce qui est des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, le Département joue un rôle essentiel pour faire mieux connaître les nouvelles réalités, les réussites et les difficultés rencontrées sur le terrain. Ces missions doivent disposer d'un personnel suffisamment formé pour remplir ses fonctions car, en dépit d'importants progrès technologiques, rien ne peut remplacer la présence de l'ONU sur le terrain. Il convient de renforcer la coordination entre le Département, le Bureau du Secrétaire général et le Bureau du Président de l'Assemblée générale, afin de veiller à ce que les messages des Nations Unies soient cohérents et opportuns.

55. **M. Maleki** (République islamique d'Iran), dit que, si les technologies de l'information et de la communication sont utiles pour mettre en rapport diverses composantes de l'humanité, elles peuvent également être mal utilisées et les informations inexactes ou dénaturées peuvent nuire aux pays et à leurs citoyens. Les médias sociaux doivent être utilisés conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international, notamment aux principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Il est essentiel de fournir à la population du monde entier des informations exactes et factuelles. Le Département de l'information doit donc continuer de promouvoir les décisions et accords importants de la communauté internationale et se concentrer sur les questions relatives à la paix et la sécurité internationales.

56. Les Nations Unies ont une responsabilité en ce qui concerne la question de la Palestine, et il est important de sensibiliser la communauté internationale aux conséquences négatives de l'occupation et de l'embargo sur le peuple palestinien. La délégation iranienne félicite le Département pour son Programme d'information spécial sur la question de Palestine et son programme de formation destiné aux journalistes palestiniens. Le Département devrait également communiquer sur le travail accompli par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) afin de faciliter la collecte de fonds. La délégation iranienne appuie également la mise en œuvre par le Département du Programme de stages de journalisme Reham Al-Farra à l'intention des journalistes de la

presse écrite et audiovisuelle originaires de pays en développement.

57. Les centres d'information des Nations Unies jouant un rôle important dans la diffusion des messages des Nations Unies et la promotion de l'image de l'Organisation auprès du public, notamment dans les pays en développement, il convient de les renforcer. L'initiative Impact universitaire des Nations Unies a permis de tisser des liens directs avec plus de 1 000 universités du monde entier, dont 25 en Iran. Cela illustre bien la portée mondiale du Département, qu'il convient d'élargir encore de manière à inclure un plus grand nombre d'écoles et d'universités. Le multilinguisme contribuera à la réalisation des objectifs de l'ONU. Les informations doivent être diffusées dans d'autres langues que les six langues officielles de l'Organisation, notamment en persan, qui compte des dizaines de millions de locuteurs répartis dans plusieurs pays.

58. **M. Castañeda Solares** (Guatemala) dit que la délégation guatémaltèque reconnaît l'intérêt du recours aux nouvelles technologies pour communiquer sur les buts des Nations Unies, mais souligne qu'il ne faut pas abandonner pour autant les moyens de communication traditionnels, notamment la radio et la presse. Les informations doivent être proposées dans les six langues officielles afin d'avoir un plus grand impact sur les différents groupes régionaux. Le Département de l'information doit élargir son utilisation des réseaux sociaux à toutes les langues officielles.

59. En ce qui concerne les opérations de consolidation de la paix, la délégation guatémaltèque se félicite des efforts accomplis par le Département pour promouvoir les activités du Bureau d'appui à la consolidation de la paix et mieux faire connaître la nouvelle thématique de la pérennisation de la paix, notamment en communiquant par le biais des moyens traditionnels et des médias sociaux sur la Conférence d'annonce de contributions au Fonds pour la consolidation de la paix. Le Département doit poursuivre son étroite collaboration avec les départements des opérations de maintien de la paix, de l'appui aux missions et des affaires politiques pour améliorer la communication en ce qui concerne les principaux défis auxquels est confrontée l'Organisation en matière de paix et de sécurité.

60. Il faut parvenir à un équilibre entre les six langues officielles, de manière équitable, dans la limite des ressources existantes, et pas uniquement entre les deux langues de travail du Secrétariat. La nécessité d'une utilisation créative et efficace des ressources dans le domaine de l'information est plus pressante que jamais.

Il est donc nécessaire de modifier la structure de l'information des Nations Unies afin de refléter la diversité linguistique du monde. La délégation guatémaltèque est préoccupée par le fait que les communiqués de presse quotidiens ne sont toujours pas publiés dans les six langues officielles.

61. **M. Mounzer** (République arabe syrienne) déclare que le Comité de l'information et le Département de l'information sont chargés de veiller à ce que le message de l'ONU atteigne le monde entier et à ce que ses objectifs et activités soient clairement présentés. À une époque où les conflits et les problèmes transfrontières comme l'extrémisme et le terrorisme sont en augmentation, l'ONU doit jouer un rôle plus positif au moyen de la sensibilisation, de la diffusion d'une culture de paix et du rejet de toute forme de conflit.

62. Les médias ont un profond impact sur l'opinion publique et peuvent non seulement rendre compte des événements mais aussi influencer sur eux, voire les créer. La délégation syrienne s'inquiète de ce que certains médias tendancieux ne respectent pas les normes journalistiques, déforment les faits pour satisfaire des fins politiques étroites et encouragent le terrorisme et la violence au lieu de promouvoir une culture de paix. Les Nations Unies se doivent de n'utiliser que des sources d'information fiables, impartiales et non politisées.

63. M. Mounzer félicite les journalistes qui mettent leur vie en danger pour présenter des reportages impartiaux sur la situation dans son pays, en particulier dans les zones d'activité des groupes terroristes armés rattachés à Al-Qaida, et dénonce ceux qui ciblent ces journalistes, notamment les actes abominables de l'EIIL. La délégation syrienne rejette la description des groupes terroristes comme une « résistance armée », une « résistance armée modérée » et des « groupes armés non étatiques » par les représentants des Nations Unies, notamment du fait que ces représentants savent pertinemment que les groupes en question sont des entités terroristes désignées comme telles par le Conseil de sécurité.

64. Face aux violations persistantes des droits de l'homme par Israël dans les Territoires palestiniens occupés, y compris le ciblage de journalistes et de militants de la paix, la construction du mur de l'apartheid, la profanation et la destruction de lieux saints musulmans et chrétiens et l'intensification des activités d'implantation de colonies, il convient de renforcer le Programme d'information spécial sur la question de Palestine. Il incombe au Département de l'information de redoubler d'efforts pour instaurer la parité entre les langues officielles des Nations Unies et remédier aux insuffisances du site Web en langue arabe.

Par ailleurs, le Département pourrait contribuer pour beaucoup à encourager le dialogue et à promouvoir la compréhension entre les cultures et les peuples.

65. La délégation syrienne réaffirme que la liberté d'expression est un droit universel qui ne doit jamais être invoqué pour attaquer les croyances, les lieux saints ou le patrimoine d'autrui. Il incombe à tous les États d'appuyer les travaux du Département en matière de promotion du message des Nations Unies et de s'attaquer aux problèmes mondiaux pressants, tels que la nécessité de mettre fin à toute forme d'occupation, de combattre le terrorisme et de promouvoir un développement durable.

La séance est levée à 18 heures.